



Une soirée de reconnaissance pour remercier nos bénévoles

Pages centrales



Sécurité :
L'OMHM prêt à
intervenir en situation
d'urgence
Page 5

Qu'est-ce que
l'encombrement
d'un logement?
Page 13

Portait :
À 73 ans, il court encore
l'équivalent d'un
marathon par jour!
Page 15



Danielle Cécile
Directrice générale
de l'OMHM

Pour une communication claire et ouverte

Chères locataires,
Chers locataires,

Voilà maintenant un peu plus de six mois que je suis en poste et je saisis toutes les occasions de vous rencontrer pour mieux vous connaître. À travers ces moments, vous me parlez de vos besoins relativement à l'Office municipal d'habitation de Montréal. Parmi ces besoins, le désir d'une communication claire et ouverte entre nous semble très important.

Comme partenaire de vos milieux de vie, nous visons à bien vous informer sur nos façons de faire, à traiter vos demandes avec attention et à vous offrir des services qui répondent à vos besoins. C'est pourquoi la direction générale entreprend dès maintenant des travaux portant sur nos méthodes de communication

avec vous, les résidants. Bien entendu, vous ferez partie des discussions, tout comme le conseil d'administration et les employés.

Depuis mon arrivée, j'ai donc eu le plaisir de rencontrer plusieurs d'entre vous, entre autres lors de réunions du Comité consultatif des résidants ou lors de fêtes de fin de chantier ou d'anniversaires d'habitations. Ces occasions représentent des moments précieux où j'ai le privilège d'échanger avec vous dans vos instances de participation ou dans votre milieu de vie, et toujours dans un contexte amical.

J'ai d'ailleurs eu beaucoup de plaisir à assister à la Cérémonie de reconnaissance de l'action communautaire et bénévole, le 27 avril dernier. Pour les nombreux bénévoles qui sont à l'œuvre dans

nos habitations, nous avons désiré une fête à la hauteur de leur engagement. J'ai été impressionnée d'entendre parler de tous les gestes, grands et petits, que vous posez quotidiennement pour le bien-être et la sécurité de vos voisins locataires. Je vous invite à lire et à voir les meilleurs moments de cette soirée réussie dans les pages centrales de cette *Rose des Vents*.

J'en profite pour vous encourager à participer aux nombreuses activités gratuites offertes cet été dans les quartiers de la ville à l'occasion du 375^e de Montréal. Les résidants des HLM occupent une place importante au sein de la collectivité montrealaise. Soyez-en fiers!

Vos élus vous parlent



Jacques Bradet
Président du
Comité consultatif
des résidants

Ensemble, pour avancer et trouver des solutions

Le Comité consultatif des résidants (CCR) a pour rôle de faire des démarches auprès de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) sur les services qu'il nous procure, comme locataires, et que nous souhaitons améliorer. Pour cela, il consulte les résidants et recueille de l'information sur les problématiques qui reviennent souvent dans les HLM. Son rôle ne consiste pas à prendre des décisions.

En tant que locataires, nous vivons des situations délicates auxquelles nous ne trouvons pas de réponse. Nos associations nous soutiennent

de leur mieux et le CCR veille à bien nous représenter auprès de l'Office pour améliorer nos milieux de vie.

L'OMHM est une grosse organisation dont les employés veulent offrir un service de qualité aux résidants. Afin d'y réussir, l'Office a créé différentes unités administratives organisées pour répondre à nos besoins. De son côté, le CCR a formé, en 2017, des sous-comités afin d'examiner particulièrement la salubrité, les communications, l'entretien, la sécurité et l'attribution des logements. Chaque sous-comité comprend au moins trois membres, provenant de tous les secteurs et des deux catégories de locataires

(« aînés » et « familles et personnes seules »). S'il a besoin de plus de renseignements dans un dossier, il demande la collaboration de l'Office pour rencontrer les responsables du service concerné.

Une fois bien documenté sur une problématique, le CCR est en mesure de faire des démarches auprès de la direction de l'Office afin qu'ils trouvent ensemble des pistes de solutions. N'hésitez pas à lire l'article à la page 12 pour en connaître davantage sur le mode de fonctionnement du CCR.

C'est ensemble que nous, les résidants, réussirons à proposer de bonnes solutions.



Ghislaine Laramée

Membre locataire du conseil d'administration de l'OMHM

Tout part de l'association de locataires

Quand quelque chose est brisé chez nous, dans notre immeuble, dans notre environnement, ou qu'un problème survient, il faut le dire à notre propriétaire, dans notre cas, l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM).

Vu que l'Office gère près de 21 000 logements à loyer modique, il serait impossible que chacun d'entre nous puisse s'adresser directement au propriétaire. La *Loi sur la Société d'habitation du Québec* a donc prévu comment les nombreux locataires de HLM communiquent avec leur propriétaire, et ce, dans toutes les municipalités du Québec.

Dans ce document, on parle notamment des comités de secteur, qui désignent des représentants locataires au Comité consultatif des résidents (CCR). Ce dernier fait part de ses commentaires au conseil d'administration de l'OMHM et travaille en collaboration avec les membres de son personnel.

C'est un bien beau système, mais qui part d'abord des associations de locataires. Chaque immeuble ou tour d'habitation devrait avoir son association de locataires, pas seulement pour organiser des fêtes, mais aussi pour désigner des représentants aux comités de secteur.

Si je ne suis pas représenté, c'est plus difficile de faire savoir au propriétaire ce qui ne va pas chez moi. Il est donc dans votre intérêt de participer à la création ou aux rencontres de l'association ou du comité de locataires de votre immeuble. Il faut que « les bottines suivent les babines », comme dit le dicton populaire.

Je m'engage, je participe à mon association de locataires.



Sylvain Labrecque

Membre locataire du conseil d'administration de l'OMHM

Comment réussir à vous représenter

La mission de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) est de bien loger les locataires dans le respect de ses budgets et des lois. J'ai donc très à cœur, comme administrateur élu par les locataires, de travailler au bon fonctionnement de l'Office au sein de son conseil d'administration (CA).

C'est un défi pour les membres du CA de prendre les meilleures décisions possible pour améliorer les services. Si chacun des membres a ses compétences et est égal en droit, je considère qu'à titre de résident, j'ai une connaissance des HLM qui me permet d'informer les autres administrateurs sur différentes situations. J'ai également à cœur d'utiliser ce que j'apprends des locataires membres du Comité consultatif des résidents (CCR) pour que le CA de l'OMHM prenne des décisions éclairées.

Jouer un rôle actif au CA signifie, pour moi, de poser toutes les questions nécessaires, de formuler des propositions ou des modifications de manière constructive et, s'il y a lieu, d'exprimer mon désaccord.

Comme les quelque 21 000 ménages vivant en HLM ne peuvent siéger avec les neuf membres du CA de l'Office, j'ai conscience d'avoir une responsabilité importante comme membre locataire. C'est un rôle sérieux, que j'assume du mieux que je peux en restant à l'écoute des autres locataires, des nombreuses associations et des membres du CCR.

Je termine en vous souhaitant un merveilleux été, rempli de soleil, de fleurs et de beaux moments passés à l'extérieur.

Les punaises de lit : personne n'est à l'abri

Par Ingrid Dirickx

« *La punaise ne fait pas de distinction. Elle mord les riches, les pauvres, les propres, les insalubres, les vieux, les jeunes, alouette!* » C'est en ces termes que le journaliste Hugo Dumas parlait des punaises de lit dans sa chronique de *La Presse* du 12 février 2017. Autrement dit, tout le monde peut être aux prises avec ce problème.

« L'été est la haute saison pour les punaises de lit, mentionne Mélanie Sanche, directrice du Service de la salubrité de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM). Au Québec, beaucoup de personnes déménagent le 1^{er} juillet. Ils font alors le ménage et abandonnent sur le coin de la rue des meubles, divans et matelas. C'est une aubaine pour ces petits insectes qui se cachent partout où il y a des fissures, notamment les coutures des matelas, des divans, des chaises. »

Depuis plusieurs années, l'OMHM demande à ses locataires de ne pas ramasser de meubles abandonnés à la rue, car ils sont presque toujours infestés. Une fois dans le bâtiment, il est très facile pour les punaises de se propager dans le logement, puis dans tout l'immeuble, si le locataire n'appelle pas immédiatement pour signaler le problème. La punaise peut vivre près d'une année sans nourriture et se reproduit à grande vitesse. Il est donc important de prévenir le centre d'appels de l'OMHM dès que vous en voyez, ne serait-ce qu'une seule!

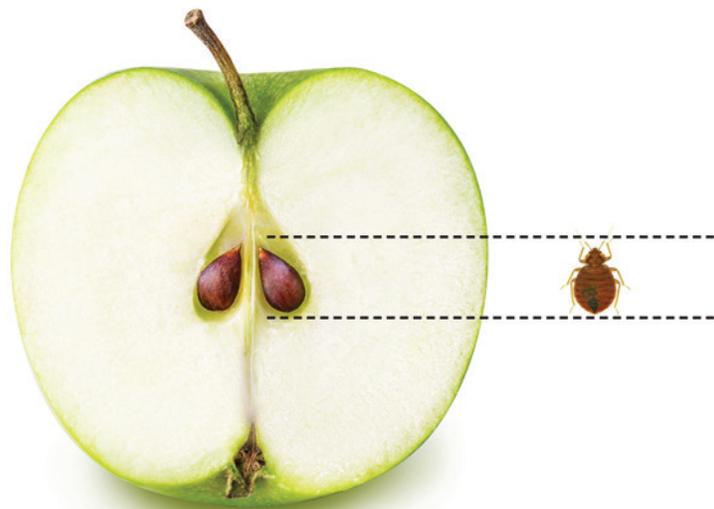
QUELQUES CONSEILS :

Ne ramassez pas de meubles ou de matelas laissés à la rue. Ils sont certainement infestés de punaises de lit.

Appelez immédiatement le centre d'appels, au 514 872-OMHM (6646), si vous voyez des punaises dans votre logement ou dans les aires communes. Le centre d'appels vous enverra un exterminateur et vous donnera aussi des consignes pour la préparation de votre logement en vue du traitement.

Ne jetez pas votre matelas, car il est possible de le traiter.

N'oubliez pas : vous ne perdrez pas votre logement et nous ferons les traitements nécessaires gratuitement.



Les punaises ressemblent à un pépin de pomme.

L'élimination des punaises : une responsabilité partagée

Insectes nocturnes, les punaises vivent à l'abri de la lumière, dans des endroits sombres et peu accessibles. Des rumeurs circulent que les locataires pourraient perdre leur logement s'ils sont aux prises avec un problème de punaises. C'est totalement faux! « Personne n'a perdu son logement à l'OMHM parce qu'il nous a appelés pour un traitement contre les punaises, explique M^{me} Sanche. Comme tout bon propriétaire, l'OMHM doit fournir à ses résidents un logement salubre. S'il y a des insectes nuisibles, il est de notre responsabilité de traiter le logement à nos frais. Cela dit, c'est une responsabilité partagée par l'OMHM, la compagnie d'extermination et le locataire. Il est très important que les locataires préparent adéquatement leur logement pour que l'exterminateur puisse le traiter. Sans une bonne préparation, le traitement ne sert à rien. »

Les locataires ne doivent pas essayer de traiter eux-mêmes leur logement avec des produits du commerce. Comme en témoignait le journaliste de *La Presse* dans sa chronique, « la pire chose à faire est d'essayer de régler le problème soi-même. Il y a 10 ans, dans un appartement de la Promenade Masson, j'ai réussi à effrayer les punaises en lavant et désinfectant le logement. Quelques mois plus tard, peine perdue. Les punaises étaient revenues en force, c'est finalement l'exterminateur qui les a chassées. »

Plan des mesures d'urgence

L'OMHM prêt à intervenir en situation d'urgence

Par Marie-Eve Leblanc

Les équipes de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) font face à des situations d'urgence, qui surviennent à tout moment. Certaines touchent les locataires, comme l'incendie majeur survenu cet hiver aux habitations Boyer où 96 résidents ont dû être évacués. D'autres s'étendent aux employés – pensons à la crise du verglas en 1998. Pour l'OMHM, il faut être prêt à agir.

Bien qu'il soit difficile de prévoir toutes les situations exceptionnelles, l'OMHM élabore depuis 2008, un plan des mesures d'urgence (PMU) et des plans d'intervention pour des situations précises, comme un incendie, une panne électrique, une période de chaleur extrême ou une pandémie. Le PMU indique les actions à prendre pendant et après un événement pour permettre un retour à la normale. C'est une équipe qui se forme pour gérer la crise, et chaque intervenant a un rôle précis à jouer. La bonne circulation de l'information est une des clés pour assurer la sécurité et le bien-être des locataires ou des personnes présentes dans ses immeubles.

Une équipe en action rapidement

Le 2 janvier dernier, vers midi, l'OMHM a été alerté du début d'un incendie aux habitations Boyer. Présent à ce moment, le préposé à la sécurité des locataires a participé à l'évacuation des résidents. Lorsque l'ampleur du brasier a été confirmée, l'OMHM a déployé son plan des mesures d'urgence. Une des premières actions a été de communiquer avec les directeurs et le personnel des services-clés. Ainsi, les renforts de l'OMHM sont arrivés progressivement sur le site afin de soutenir et d'accompagner les locataires et les pompiers. Lors d'un incendie, les pompiers dirigent les opérations, car l'OMHM n'a pas accès à son bâtiment. Aux habitations Boyer, ce n'est qu'en début de soirée que le Service des incendies de la Ville de Montréal a permis à l'OMHM de pénétrer dans l'immeuble afin d'évaluer les dommages. Tout s'est alors enchaîné afin de réparer les dégâts et assurer la sécurité des logements et des espaces communs pour permettre un retour rapide et sécuritaire des locataires. Des employés se sont également déplacés pour soutenir les locataires réunis au centre communautaire ou à l'hôtel.

À titre de responsable du comité du PMU, Serge Villandré, directeur général adjoint de la gestion des HLM, est satisfait du déroulement des opérations : « Les employés, les fournisseurs et les partenaires ont fait un travail d'équipe impressionnant. Ils ont été rapides, efficaces, et la coordination de l'opération s'est bien déroulée ».



L'OMHM a réuni les locataires des habitations Boyer dans la salle communautaire à leur retour pour faire le bilan de la tragédie et répondre à leurs préoccupations.

Avec l'arrivée de la saison estivale, l'OMHM surveillera la météo attentivement afin de prévoir les périodes de chaleur. Si le mercure grimpe trop, les équipes seront prêtes. La température prévue et la durée de la période de chaleur déterminent le type d'actions, par exemple : information aux locataires, ouverture des salles communes et porte-à-porte auprès des personnes vulnérables.



EN PÉRIODE DE CHALEUR INTENSE, PENSEZ À :

- » boire de 6 à 8 verres d'eau par jour, ou selon les indications du médecin;
- » rester au moins 2 heures par jour dans un endroit climatisé ou frais;
- » visiter les salles communes des tours d'habitation qui sont climatisées et accessibles.

Projet d'amélioration des espaces communs

Un toit à votre image!

Par Marie-Eve Leblanc

Depuis quelques années, l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) investit dans les espaces communs de ses tours d'habitation afin de les embellir. Réparations, peinture des corridors et des portes de logements, modernisation des halls d'entrée et remplacement des revêtements de sol sont quelques-unes des actions entreprises. Cette année, l'opération « embellissement » a fait des petits. Les familles auront, elles aussi, un toit à leur image!

En effet, le projet d'amélioration des espaces communs qui a démarré dans les tours s'étend aux bâtiments pour familles depuis le printemps. L'OMHM prévoit ainsi d'améliorer cette année la qualité d'environ 300 espaces communs (entrées, cages d'escalier) répartis un peu partout sur l'île de Montréal. L'objectif est d'avoir fait le tour des 1 541 cages d'escalier des bâtiments pour familles d'ici 5 ans. Un plan ambitieux, né d'une volonté de rafraîchir la peinture des espaces communs qui ont, dans certains cas, besoin d'amour.

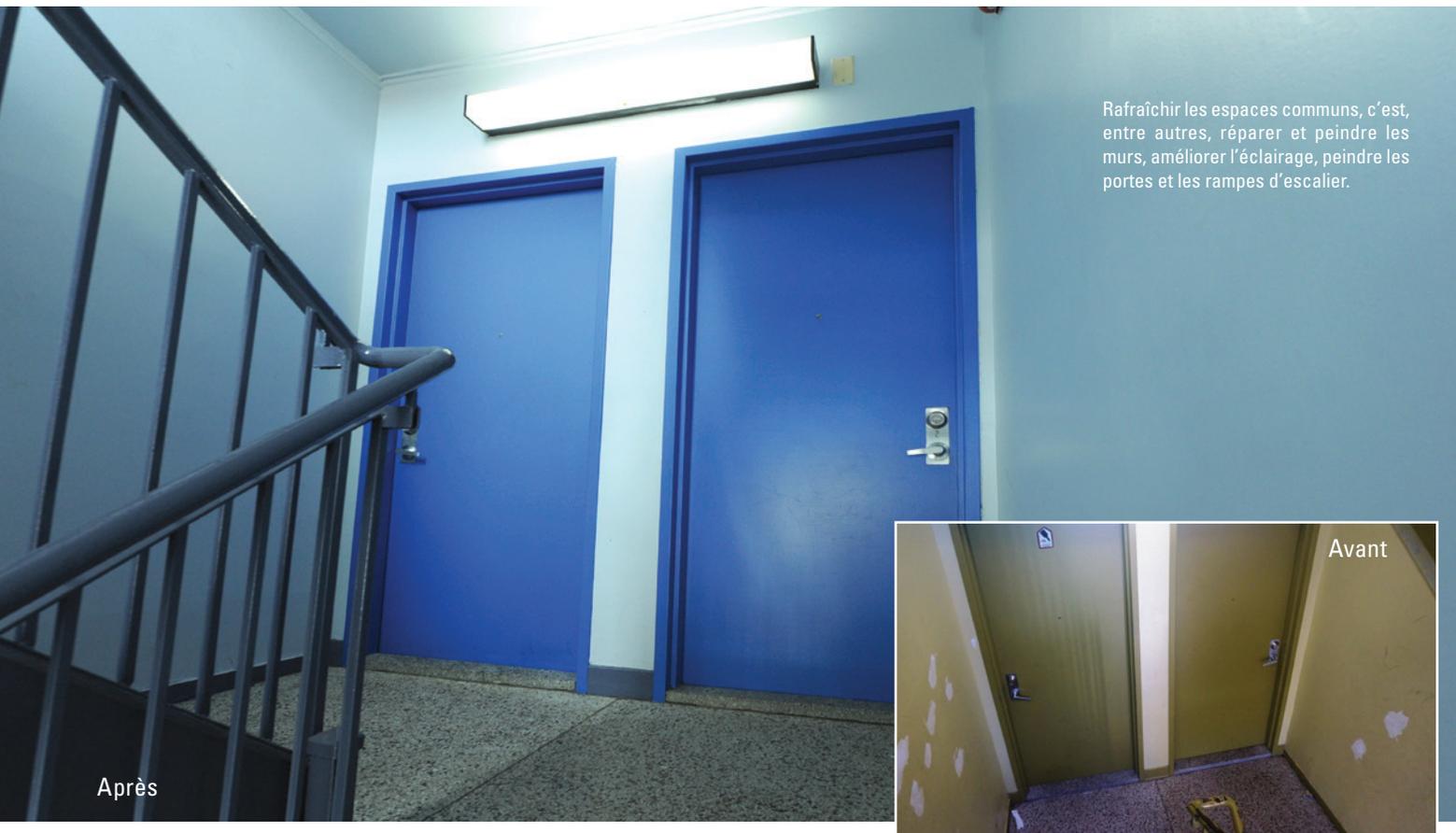
Des investissements importants

Cependant, au-delà de la peinture, l'OMHM souhaite intervenir de manière plus globale dans chacun des lieux. Ce coup de pinceau est aussi une occasion, entre autres, de réparer les escaliers brisés, de remplacer les revêtements de sol abîmés ou d'améliorer l'éclairage

ou des aspects liés à la sécurité. Les locataires auront ainsi des espaces communs propres, en bon état et où il fait bon vivre et circuler. En fin de compte, c'est près de 5,6 millions de dollars qui seront investis dans les bâtiments pour familles afin de les embellir.

Votre collaboration est indispensable

Évidemment, ces améliorations ne seront pas possibles sans la collaboration de tous. Afin de vous préparer en vue des travaux, lisez les avis qui seront affichés dans votre immeuble. Et ne soyez pas surpris de voir votre directeur de l'entretien et des réparations ou votre organisateur communautaire cogner à votre porte pour vous informer. De plus, une fois les travaux terminés, c'est ensemble que nous pourrons maintenir les lieux en bon état et ainsi avoir un toit qui vous ressemble et vous rassemble!



Rafraîchir les espaces communs, c'est, entre autres, réparer et peindre les murs, améliorer l'éclairage, peindre les portes et les rampes d'escalier.

Fiers de nos HLM

Par Ingrid Dirickx

Nous pouvons être fiers de nos HLM rénovés. Voilà, en résumé, ce que pensent les directeurs de projets qui travaillent à la rénovation majeure des immeubles de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM).

Depuis 2008, l'OMHM a investi plus de 700 millions de dollars dans un parc immobilier de 20 810 logements HLM. Il est le plus grand propriétaire de Montréal, et les travaux sur ces bâtiments ont un impact important dans la ville. « Nous contribuons à la construction du milieu bâti et des milieux de vie, mentionne Leonardo Peña, architecte et directeur de projets. Au-delà des travaux qui doivent être faits pour la santé et la sécurité de nos locataires ainsi que pour la durée de vie de nos bâtiments, nous avons la responsabilité de faire ressortir l'équilibre des lignes, de la forme, de la couleur et de la texture de l'immeuble pour que les gens soient fiers d'y habiter. »

Une architecture au service des résidents

Certains directeurs de projets se promènent dans le quartier, évaluent les améliorations qu'ils peuvent apporter à l'immeuble et regardent comment vivent ses locataires. Les rencontres de consultation qui sont organisées avant le début des travaux sont aussi une belle occasion pour bien comprendre les préoccupations des résidents et pour confirmer les améliorations qui ont déjà été réalisées.

Quand les directeurs de projets voient, par exemple, que les balcons des habitations Marie-Victorin sont entourés de treillis, ils comprennent que les résidents recherchent plus d'intimité. Ils ajusteront donc les plans du projet en conséquence pour que les balcons soient fermés avec des panneaux –de couleur foncée pour augmenter le contraste avec la brique du bâtiment.

Aux habitations Delorimier, le caractère uniforme des façades rendait l'architecture des bâtiments peu attirante. Le directeur de projets a donc voulu les marquer en choisissant une couleur, une hauteur et un matériau différents pour les cages d'escalier des entrées principales. Chacune des adresses a maintenant une marquise d'une couleur unique qui crée un sentiment d'appartenance chez les locataires. De plus, on en a profité pour agrandir les ouvertures des fenêtres, pour plus de luminosité dans les logements, et offrir des espaces d'une qualité supérieure.

Chaque projet est un défi

Selon Jean-Luc Gatien, directeur de projets dans l'arrondissement du Sud-Ouest : « Chaque projet est un défi. Nous devons nous surpasser, avoir une vue d'ensemble et être en mesure de le réaliser avec un budget limité. Souvent, ce n'est pas plus coûteux de choisir des matériaux modernes pour actualiser l'architecture du bâtiment tout en apportant des corrections sensées. Nous devons également veiller à choisir des matériaux de qualité qui ont une plus longue durée de vie et sont donc, finalement, plus économiques. Bref, la créativité et le talent doivent compenser les contraintes budgétaires. »

Le jeu des couleurs, des contrastes et des textures ainsi que l'aspect du bâtiment sont des éléments avec lesquels les architectes peuvent jouer pour faire de nos HLM des bâtiments qui rayonnent dans le paysage montréalais et dont nous pouvons être fiers.



Avant

Après

Les balcons des habitations Marie-Victorin ont été aménagés pour donner plus d'intimité aux locataires.



Avant

La façade des habitations Delorimier était uniforme. Le directeur de projets a voulu marquer les entrées du bâtiment en privilégiant une couleur et un matériau différents.



Après

Le règlement d'immeuble : pour mieux vivre ensemble

Par Jocelyne Dorris

À quelques jours de l'été, nous vous présentons deux sujets « chauds » relativement au règlement d'immeuble : la climatisation et le renouvellement du bail.

La saison estivale annonce la venue du temps chaud, parfois même très chaud... Pour vous aider à contrer les grandes chaleurs, l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) permet l'installation d'un climatiseur, à certaines conditions.

Installation d'un climatiseur

L'OMHM favorise l'installation d'un climatiseur à roulettes, mais accepte l'installation d'un climatiseur dans une fenêtre pour autant que le règlement d'immeuble soit respecté. Il doit donc être installé de façon sécuritaire, selon les normes et aux endroits autorisés, comme dans une fenêtre ou une ouverture déjà prévue. Il faut utiliser seulement du plexiglas pour fermer l'ouverture. La capacité de refroidissement de l'appareil ne doit pas dépasser 10 000 BTU. Un montant de 5 \$ par mois, correspondant au coût de consommation d'électricité supplémentaire, est ajouté au prix du loyer pour chaque climatiseur dans le logement.

Pour ne pas incommoder les autres locataires de l'immeuble, il est fortement recommandé de placer un bassin sous l'appareil pour recueillir l'eau produite pendant son fonctionnement. Assurez-vous également de ne pas surcharger la prise de courant où est branché le climatiseur. N'oubliez pas que tous les travaux touchant le système électrique de votre logement ne peuvent être entrepris sans l'autorisation de l'OMHM.

Votre agent de location connaît le règlement et les règles de sécurité à respecter concernant l'installation d'un climatiseur. En le prévenant que vous souhaitez en mettre un dans votre logement, il vous fera des recommandations bien utiles.

Renouvellement de votre bail

L'été signifie aussi, pour de nombreux locataires, la période de renouvellement de leur bail. De 3 à 6 mois avant la fin du bail, l'OMHM envoie par la poste des documents d'information pour son renouvellement.

Vous recevrez, entre autres, le formulaire de « déclaration de la composition de ménage ». Vous devez le remplir et le signer avant de le retourner à votre agent de location. Vous aurez également à lui retourner une copie de tous les documents qui concernent vos revenus :

- votre avis de cotisation de Revenu Québec (recto verso);
- votre déclaration de revenus, de préférence provinciale;
- tous les relevés joints à votre déclaration, par exemple :
 - Sécurité de la vieillesse
 - Régime des rentes du Québec
 - aide sociale
 - relevé d'emploi
 - relevé des prestations de l'assurance-emploi, de la CSST (Commission de la santé et sécurité du travail) ou autres.

ainsi que tous les documents touchant d'autres sources de revenus, s'il y a lieu :

- relevé de la pension alimentaire;
- bourses d'études;
- pour les enfants de 18 ans et plus encore aux études, une preuve de fréquentation scolaire;
- autres.



Pourquoi envoyer tous ces documents? Afin que votre agent de location soit en mesure d'établir le coût de votre loyer lors de son renouvellement. Votre loyer de base représente 25 % des revenus de tous les membres du ménage de 18 ans et plus – sauf s'ils sont aux études à temps plein. Il est calculé en fonction des revenus de l'année précédente. Vous n'êtes pas sûr des documents à fournir? Parlez-en à votre agent de location!

Les déclarations de revenus et autres documents importants doivent être conservés en lieu sûr, car les avoir sous la main le moment venu fait gagner beaucoup de temps.

Club Fleurs et Jardins Fleurir, verdier et semer pour améliorer les milieux de vie

Par Jocelyne Dorris

Les membres du Club Fleurs et Jardins (CFJ) récoltent de nombreux bienfaits de leur passion pour l'horticulture, car en pratiquant leur loisir, ils contribuent à l'amélioration de leurs milieux de vie.

Le jardinage aide les résidents à tisser des liens entre eux et à briser l'isolement que certaines personnes peuvent vivre. Les aménagements paysagers embellissent les lieux et valent aux locataires des compliments de la part de tout le voisinage. Faire pousser ses fines herbes et ses légumes représente un gain pour la santé. Que ce soit en prenant soin de leur jardin ou en cultivant leur potager, les membres du Club tirent une grande fierté de leurs réalisations.

Parmi les autres avantages, il faut souligner la contribution des membres du CFJ aux actions en développement durable de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM). Jardiner permet de poser des gestes concrets et bénéfiques pour l'environnement, car verdier et fleurir aident à améliorer et à maintenir la propreté, à combattre les îlots de chaleur et à purifier l'air.

Un club de partage

Lorsque plusieurs membres d'une même habitation se regroupent pour travailler ensemble, les chances de succès s'en trouvent augmentées. Être membre du Club, c'est partager avec ses voisins une passion commune, développer des complicités et apprendre à s'entraider. C'est aussi, bien sûr, partager l'entretien et l'arrosage des plantations pour leur épanouissement.

- On partage le matériel, lorsque plus d'une équipe s'active sur le terrain d'un immeuble.
- On propose son aide et ses connaissances, quand on a des habiletés particulières et le pouce vert.
- On offre à ses voisins des tomates, du persil, des petits pois, pour mieux les déguster ensemble au moment de la récolte.
- On arrache ensemble ou à tour de rôle les mauvaises herbes et on s'occupe d'arroser régulièrement.



Être membre du Club, c'est partager avec ses voisins une passion commune, comme ici, aux habitations Lafond dans le quartier Rosemont.

**PAS ENCORE MEMBRE?
VEUILLEZ REMPLIR ET RETOURNER
LE FORMULAIRE CI-DESSOUS.**



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Club



Fleurs et Jardins

Ensemble, on embellit la vie!

Bulletin d'adhésion

Plus de 10 000 \$ en prix à gagner!

Un tirage sera effectué en début de saison. Les membres peuvent s'inscrire dans la catégorie balcon ou terrain. En étant membre, vous bénéficiez de plusieurs autres avantages comme des conseils, des formations, des visites de jardins et des dons de matériel horticole (quantités limitées).

Pour plus de renseignements, visitez la section « Vous êtes locataires », « Penser vert » du site www.omhm.qc.ca

Sentier Urbain : un partenaire depuis 6 ans

Les membres du CFJ profitent des services horticoles de l'organisme de verdissement social Sentier Urbain, partenaire de l'OMHM depuis les débuts. Pendant la saison, ses experts horticoles parcourent les habitations pour donner formations et conseils. Il est responsable également des commandes de matériel, comme les bacs à fleurs, la terre, le compost et le paillis. Sentier Urbain s'assure de répartir le matériel au sein des habitations de façon juste et en fonction de la disponibilité, car les quantités sont limitées.

Visites guidées

Cet été, Sentier Urbain propose deux visites dans son Circuit Jardins : **le 12 juillet, au jardin Biodiversité et pollinisateurs, et le 24 août, au jardin Cultures amérindiennes.** Animation, collation, prix de présence et musique sont au programme. « Cette activité gratuite permet aux participants de découvrir des îlots de verdure de toute beauté. Ils apprennent en s'amusant, tout en savourant un café ou un jus », affirme Lucie Vallée, conseillère horticole de Sentier Urbain. **Les membres du CFJ peuvent s'inscrire en composant le 514 521-5608.**



La visite au jardin Biodiversité et pollinisateurs, en juillet 2016, a permis de découvrir le rôle des abeilles et l'importance des pollinisateurs pour la reproduction de la plante.

Les jeunes s'impliquent aussi

Le volet jeunesse du CFJ consiste à éveiller l'intérêt des jeunes en HLM pour le verdissement de leur milieu en les invitant à participer activement à des projets d'aménagement mis sur pied par des organismes jeunesse. L'OMHM soutient financièrement une quinzaine d'organismes afin qu'une centaine de jeunes résidents réalisent leurs projets horticoles avec leur appui.

Un loisir rassembleur et utile que l'OMHM encourage

Tous les 850 membres du CFJ sont des résidents des HLM. L'OMHM appuie concrètement leurs projets et leurs initiatives. En plus de la distribution gratuite de matériel horticole, par l'entremise de Sentier Urbain, il organise un tirage de chèques-cadeaux pour des achats en pépinière dès le début de la saison. Nous remercions les pépinières

participantes : Angel Jardins, Frank Fleuriste, Mega Centre Montréal, Les serres Noël Wilson et fils, Pépinière Jasmin et Willy Haeck et fils.

Votre association de locataires, le directeur de l'entretien et des réparations et le préposé à l'entretien et aux réparations de votre immeuble ainsi que votre organisateur communautaire sont là pour vous soutenir. N'hésitez pas à leur parler de votre projet.

« Le Club Fleurs et Jardins procure des bienfaits, individuels et collectifs, qui démontrent à quel point il s'agit là d'un projet rassembleur et unique. Les réalisations horticoles profitent aux locataires de nos habitations et à l'ensemble des résidents de Montréal », conclut Brigitte Laliberté, chargée de projets en développement durable à l'OMHM.

Prénom et nom de famille du participant (Une seule inscription par logement)

Adresse

App.

Ville

Code postal

()
Téléphone

Courriel

Quel mot représente le mieux votre aménagement :

Balcon Terrain Balcon et terrain

N.B. : En devenant membre du Club Fleurs et Jardins, votre adhésion est renouvelée à chaque année.

Vous pouvez remplir un bulletin d'adhésion en ligne, au www.omhm.qc.ca, sous l'onglet «Vous êtes locataires», «Penser vert».

OU

Envoyez votre bulletin d'adhésion à l'adresse suivante :
OMHM - Club Fleurs et Jardins
415, rue Saint-Antoine Ouest,
2^e étage, Montréal, Qc H2Z 1H8

Renseignements :
514 872-2016

En m'inscrivant au Club Fleurs et Jardins, j'autorise l'Office municipal d'habitation de Montréal à utiliser ma photo dans diverses publications.



La soirée qui dit MERCI *aux bénévoles pour chacun de leurs gestes*



Au cours de la soirée,
la comédienne
Suzanne Champagne
a fait parler
les bénévoles
de leurs activités.

Les bénévoles et le personnel de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) se souviendront de la soirée du 27 avril 2017 pour son ambiance chaleureuse et fraternelle. Environ 225 personnes étaient réunies à la salle de réception Plaza Antique pour célébrer l'action communautaire et bénévole, « parce que chaque geste compte » au sein des HLM de Montréal. L'événement s'est déroulé dans la bonne humeur, animé par la sympathique comédienne Suzanne Champagne et Deusdedit Mutima, un jeune résidant des habitations Sackville. Ils ont sillonné la salle pendant le repas pour aller à la rencontre des bénévoles. Une dizaine de personnes ont alors parlé de leurs projets et initiatives et de l'effet positif qui en découle dans leur milieu.

Diverses personnalités ont aussi pris la parole au cours de la soirée. Ainsi, Christian Champagne, membre du conseil d'administration (CA) de l'OMHM, a rappelé que le travail des bénévoles au Comité consultatif des résidants (CCR) influe sur les orientations du CA. Il s'est également dit heureux de voir des jeunes engagés dans la salle, car la relève est importante et « il appartient à ces jeunes de reprendre le flambeau ».

Au cours de la soirée, la directrice de l'Office, Danielle Cécile, a souligné les nombreuses avenues de bénévolat s'ouvrant aux résidants de HLM. Cela va, entre autres, du programme *Un vigilant veille sur vous* jusqu'à la responsabilité des salles communautaires en passant par le MOUV, où s'impliquent les jeunes pour améliorer leurs conditions de vie. Sans oublier, bien sûr, le rôle que jouent les comités de locataires et le CCR. Elle en a profité pour leur dire mille fois merci, car au total, tout près de 1 000 bénévoles sont à l'œuvre à différents titres dans les HLM montréalais.

Russell Copeman, le maire de l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, était également présent. À titre de responsable de l'habitation au comité exécutif de la Ville de Montréal et, par conséquent, du dossier des HLM, il a pris la parole pour remercier les bénévoles présents de leur engagement, rappelant que leur rôle n'est pas toujours facile, car il exige, notamment, d'avoir un bon sens de l'organisation et le don de soi.

Les invités ont ensuite continué de s'amuser tout en dansant et en discutant au son du programme musical préparé par le DJ François « Franck » Marchand.

Voir notre photoreportage à l'intérieur.



Suzanne Champagne, comédienne, et Deusedit Mutima, jeune résidant des habitations Sackville, ont animé la soirée avec entrain et brio.



Tout au long de la soirée, la directrice générale Danielle Cécile est passée aux tables pour saluer les bénévoles. Ici, elle s'entretient avec deux résidentes des habitations De Fleurimont : Yollande Trachy (à droite) et Nicole St-Germain (à gauche).



Au cours de la soirée célébrant l'action communautaire et bénévole, les locataires ont parlé d'entraide, de repas communautaires, d'activités, de générosité, de gentillesse et plus encore. Vous allez sûrement reconnaître dans ces photos vos bénévoles dont les actions animent votre milieu de vie.





Deusdedit a recueilli le témoignage de Lucille Deschênes, des habitations Pierre-de-Coubertin.



De gauche à droite, à l'avant : Christian Champagne, membre du CA de l'OMHM, Russell Copeman et Karine Boivin Roy, respectivement responsable de l'habitation au comité exécutif et conseillère associée à l'habitation à la Ville de Montréal, et Danielle Cécile, directrice générale de l'OMHM. À l'arrière, Jean-Jacques Bohémier, conseiller politique à la Ville de Montréal, Sylvain Labrecque, membre locataire du CA de l'OMHM, Doris Roussy, du comité de locataires des habitations Jacques-Cartier, et Ghislaine Laramée, membre locataire du CA de l'OMHM.



Nouveaux comités de locataires

Au cours des derniers mois, les résidents d'une vingtaine de HLM ont élu leurs représentants. Dans deux cas, il s'agit d'une toute nouvelle association. Bravo à ces nombreux bénévoles qui se dévouent pour améliorer le quotidien de leurs voisins !

SECTEUR SUD-OUEST

Saint-Raymond **P**

Bagarone Clerici, Maria Sofia
Kagan, Lianne
Labranche, Marcel
Lavoie, Audette
Clerici, Davide

De Carillon **P**

Dallaire, Guy
Rollin, Michel
Roach Buckingham, Carol
Moreau, Claudette
Dufour, Madeleine

De Terrebonne **P**

Kennedy, Melody
Gouthro Wilson, Linda
Burachevsky, Larisa
Nolet, Pierrette
Cyr, Lucille

Shevchenko **P**

Hibbard, Ann
Leblanc, Shirley
Gracie, Karen
Beaudin, Diane

De Montmagny **P**

Tinsley, Lynn
Boelens, Christine
Molea, Elena
Lamothe, Rolland

NOUVELLE ASSOCIATION

Montmorency **P**

Quesnel, Wayne
Barbier, Arlette
Pasto, Daniel

SECTEUR EST

De Mentana **P**

Goyette, Yollande
Joyal, Renald
Drapeau, Michel

Jacques-Cartier **F**

Roussy, Doris
Anzer, Jamila
Asma, Mohamed-Rachid
Labrecque, Sylvain

Les Jardins Châteauneuf **P**

Verreault, Irénée
Brisson, Denis
Dagenais, Francine
Lefebvre, Serge
Tétreault, Pierrette

Marie-Victorin **F**

Mohamed, Amal
Jules Guillard, Marie-Nensa
Elankainathan, Lavanya
Clenor, Edemonde

Parc-Frontenac **P**

Ladouceur, Diane
Longval, Noella
Languedoc, Michel
Juge, Yvette

Séguin **F**

Gauvin, Gaétan
Murray, Michel
Aubin, Joanne
Faress, Siham
Léveillé, Catherine-Michèle
Chassé, Sylvie
Bisson, France

Terrasse Ontario A et C **P F**

Arbour, Serge
Kerkes, Jozef
Renaud, Pierrette
Pineau, Rachel
Lefebvre, Colette

SECTEUR NORD-OUEST

Émilien-Gagnon **P**

Moisan, Jacqueline
Simkus, Norman
Lapierre, Francine

Gérard-Poitras **F**

Chouarhi, Kamal
Rivest, Mario
Bouffard, Claire
Daneau, Chantal

Pelletier **F**

Lavoie, Guylaine
Lemieux, Rosie
Fortin, Guylaine
Roy, Suzanne
Léveillé, Karine

Saint-Roch **P**

Savard, Dorothée
Bétancourt, Armando
Ostorga, Maria Francisca
Cordero Bonilla, René
Abal, Juan Antonio

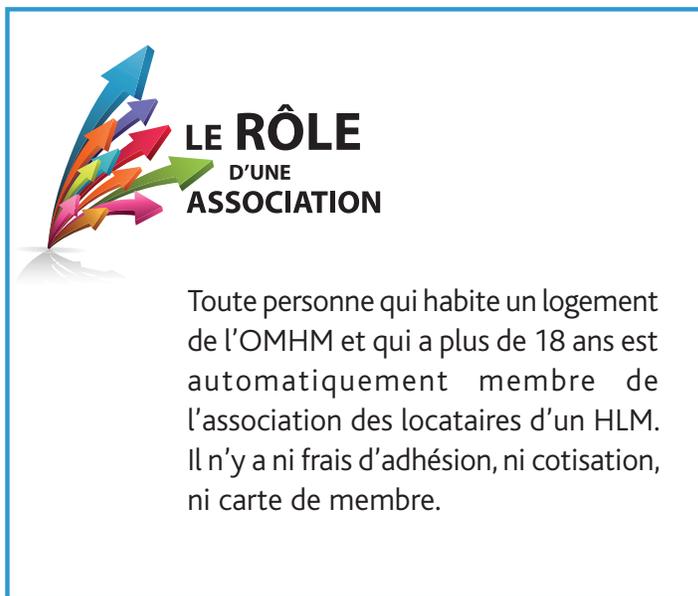
Badeaux-Sauvé **P**

Gordon, Cécile
Darouni, Hayat
Grainger, Diane

NOUVELLE ASSOCIATION

André-Corneau **P**

Vigneault, Rose
Eliscar, Silfise
Tanguay, Michèle
Pham, Van Hue
Hurtado Cardens, Teresa
Vallières, Raynald



**LE RÔLE
D'UNE
ASSOCIATION**

Toute personne qui habite un logement de l'OMHM et qui a plus de 18 ans est automatiquement membre de l'association des locataires d'un HLM. Il n'y a ni frais d'adhésion, ni cotisation, ni carte de membre.

P HLM pour personnes âgées **F** HLM pour familles et personnes seules

Ces renseignements sont donnés à titre indicatif et sont sujets à changement selon l'évolution des associations de locataires.

Les Mamies immigrantes : l'héritage d'une femme inspirante

Par Danielle Lacroix et Jocelyne Dorris

Les défis sont nombreux pour les femmes immigrantes de 60 ans et plus. À leur arrivée, plusieurs vivent un choc culturel et éprouvent des difficultés à s'intégrer dans leur milieu.

En 2002, deux ans après son arrivée au pays, Henriette Nzuji Ntumba a créé les « Mamies immigrantes pour le développement et l'intégration » (MIDI), afin d'encourager les femmes âgées de toutes origines à prendre leur place et à s'impliquer pour briser l'isolement. À travers cet organisme de Ville-Émard-Côte-Saint-Paul, Mamie Henriette a joué un rôle déterminant pour leur intégration à la société d'accueil.

Plusieurs mamies résidentes de nos habitations ont pu bénéficier des services offerts par MIDI : le conte dans des écoles et divers organismes pour familles, dont deux organismes en HLM, pour favoriser le rapprochement intergénérationnel; le conte dans les résidences pour personnes âgées, pour favoriser le rapprochement interculturel; les Mamies à domicile, pour le gardiennage d'enfants; le service Répit, pour les personnes proches aidantes; et la création d'une pièce de théâtre sur le thème de l'abus et la maltraitance envers les aînés conçue par et pour les aînés à l'automne 2016 et ayant été présenté aux résidents des HLM de Ville-Émard-Côte-Saint-Paul.



Mamie Henriette avec Miriam Rouleau-Pérez, organisatrice communautaire au CLSC Saint-Henri.

Mamie Henriette nous a malheureusement quittés le 12 janvier dernier, mais son message est toujours vivant. « Le rapprochement humain peut prévenir le racisme; la diversité fait notre force. Il y a échange, il y a amour. L'amour est une arme de construction massive », disait-elle. L'organisme MIDI continue ses activités, qui sont portées par les mamies pour les mamies. Si vous habitez le Sud-Ouest ou Verdun et désirez en connaître davantage sur leurs services, composez le 514 903-1380.

Le Centre de pédiatrie sociale de Montréal-Nord : une ressource qui fait du bien!

Par Julie Marie Dorval

Depuis 2009, le Centre de pédiatrie sociale de Montréal-Nord aide les familles aux prises avec des difficultés. Sa mission est de contribuer au mieux-être et au développement global des enfants et de leur famille. Et il y arrive avec succès!

Dirigées le plus souvent par des organismes, ces familles sont accueillies au Centre selon une approche différente de celle du réseau public de la santé. En établissant un vrai lien de confiance avec les personnes, les professionnels du Centre les réconfortent et apaisent leurs peurs. Ils leur donnent ensuite du soutien pour régler avec respect et empathie tous genres de problèmes.

Les services du Centre

Le Centre de pédiatrie sociale de Montréal-Nord n'est pas une clinique où le public peut se présenter sans rendez-vous. Une évaluation de la famille doit d'abord être faite. Trois services-clés, journées cliniques, art-thérapie et ateliers de stimulation, ont encouragé de nombreuses familles et permis à plusieurs enfants de grandir heureux.

Les journées cliniques se tiennent tous les mercredis. Un médecin et une travailleuse sociale sont alors sur place. Les besoins physiques et psychologiques des enfants et des parents sont évalués, et des solutions sont trouvées. Le Centre peut par la suite cibler des enfants pour participer à des séances d'art-thérapie. La plupart d'entre eux s'y amusent, se confient et, finalement, se sentent mieux. Pour leur part, les ateliers de stimulation sont destinés aux parents d'enfants d'un à cinq ans qui y développent, entre autres, leur motricité et leur langage.

Les services du Centre de pédiatrie sociale de Montréal-Nord s'adressent uniquement aux familles de Montréal-Nord, notamment celles des habitations Place Normandie, où se trouve le Centre. Pour de l'information, composez le 514 303-3351.

Connaissez-vous bien votre Comité consultatif des résidants?



Par Hélène Morin

Savez-vous que des locataires comme vous forment le Comité consultatif des résidants (CCR) et que celui-ci aura 15 ans cette année?

Le CCR de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) est composé de 18 personnes, soit 6 par secteur, élus par les représentants des associations de locataires qui participent aux réunions des comités de secteur. Étant eux-mêmes représentants de leur association, ils participent aux réunions des comités de leurs secteurs respectifs. Ils sont par conséquent très au courant des besoins des résidants des HLM.

Comme défini par la Société d'habitation du Québec, le rôle du CCR est de promouvoir la participation des résidants aux activités communautaires, favoriser la vie associative et faire des démarches qu'il juge utiles auprès de l'OMHM sur toute question d'intérêt commun, autant sur l'entretien des immeubles que le développement social.

Que fait le CCR?

Le CCR se réunit environ 10 fois par année pour faire avancer des dossiers importants. Comme il est un comité consultatif, il ne prend pas de décisions. Il émet des recommandations à la direction de l'Office ou il transmet des avis pour discussion au conseil d'administration (CA). Deux représentants de locataires siègent comme administrateurs au CA. Ils sont élus en assemblée générale pour trois ans et sont automatiquement membres du CCR.



Les membres du CCR en date de février 2017 (certains changements ont eu lieu depuis).

LES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DES RÉSIDANTS 2017

Secteurs	Représentants des personnes âgées	Représentants des familles et personnes seules
Est	Jacques Bradet, habitations Sainte-Brigide	Tina-Lili Gagné, habitations Saint-André
	Claire Cassault, habitations Les Jardins Angevin	Gaétan Gauvin, habitations Séguin
	Serge Arbour, hab. Terrasse Ontario A et C	Joanne Aubin, habitations Séguin
Nord-Ouest	Raquel Caitak, habitations Gabriel-Sagard	Marie-Christine Richer, habitations Place Normandie
	René Cordero, habitations Saint-Roch	Marie Benoite Bukuru, habitations Sackville et De la Merci
	Georges Léger, habitations Saint-Firmin	Chantal Daneau, habitations Gérard-Poitras
Sud-Ouest	Rita Del Grande, habitations Mayfair	Saima Rana, habitations Walkley
	François Mikhail, habitations Adrien-Trudeau	Richard Gagné, habitations Îlots Saint-Martin
	Lidi-Maria Costache, habitations Isabella	Marius Negrau, habitations Bourret
Membres du CA élus par les locataires	Ghislaine Laramée, Résidence Saint-Eugène	Sylvain Labrecque, habitations Jacques-Cartier

Pourquoi son rôle est-il important?

Le CCR est le lien entre les associations de locataires et la direction de l'Office. Il collabore avec l'OMHM à l'amélioration de la qualité des milieux de vie des résidants. Grâce à son travail, il a contribué à des changements bénéfiques apportés au fil des ans : création du Service de la sécurité, mise en place de consultations avant des travaux majeurs, ajout d'une obligation de résultat dans les contrats avec des compagnies d'extermination, adoption d'une politique de changement de logement pour les personnes âgées, entre autres.

« Le CCR, avec l'aide des résidants des HLM de Montréal et avec la collaboration de l'OMHM, peut monter des dossiers bien documentés et réussir à créer des situations gagnantes pour tous », affirme Jacques Bradet, président du CCR.

Vous pouvez communiquer avec le CCR par le biais de sa page Facebook « CCR Comité consultatif des résidants des HLM de Montréal » ou par courriel : ccr.mtl@gmail.com

Qu'est-ce que l'encombrement d'un logement?

Par Mélanie Samson, travailleuse sociale à l'Office municipal d'habitation de Montréal

On dit d'un logement qu'il est encombré lorsque l'accès à une ou à plusieurs pièces est difficile ou impossible ou parce qu'il est pratiquement infaisable de se déplacer sur une surface importante du plancher en raison d'accumulation d'objets.

Dans la majorité des situations, les logements sont encombrés de plusieurs choses ayant très peu de valeur, par exemple des appareils électroniques défectueux, des vieux magazines ou journaux, des vêtements, des dépliantes. Les poubelles peuvent déborder à cause d'une grande accumulation de matières recyclables, de déchets ou de résidus de nourriture. Encombrement ne veut pas dire insalubrité, mais l'accumulation d'objets s'accompagne souvent de problèmes d'entretien du logement, car il devient très difficile à nettoyer et de mauvaises odeurs s'y installent.

Un tel problème est appelé « trouble d'accumulation compulsive ». Il peut s'agir d'un trouble de santé mentale. Les personnes qui en souffrent ont de la difficulté à se départir d'objets, même banals, car l'idée de jeter quoi que ce soit leur crée une énorme anxiété. Cette anxiété est causée soit par la peur de se départir d'une chose dont on pourrait un jour avoir besoin, soit parce que tous les objets ont une valeur sentimentale.

Ces personnes n'ont pas un problème d'organisation et il n'est pas rare qu'elles soient très organisées dans d'autres aspects de leur vie. Elles croient souvent que la situation d'encombrement est temporaire et qu'elles vont éventuellement trier toutes ces choses. Cependant, les mois et les années passent et elles n'arrivent malheureusement jamais à se départir des objets inutiles. À mesure que le temps avance, l'idée de corriger la situation cause de plus en plus d'angoisse.

Quelles sont les conséquences?

Souvent, les accumulateurs se retrouvent isolés et ont honte de l'état de leur logement. Ils auront tendance à perdre des documents importants et auront de la difficulté à fonctionner normalement, car les activités quotidiennes (cuisiner, se laver, etc.) deviendront plus difficiles si la pièce est encombrée. De plus, les logements fortement encombrés posent un risque à la sécurité du locataire qui peut trébucher sur des objets, se retrouver aux prises avec de la vermine et vivre dans l'insalubrité. Dans le cas d'un incendie, les sorties de secours peuvent être inaccessibles et des piles de papier peuvent alimenter rapidement un feu.

Allez chercher de l'aide

La personne atteinte du trouble d'accumulation compulsive ne doit pas hésiter à demander de l'aide. Souvent, elle n'arrive à mieux prendre conscience de sa situation qu'après avoir consulté un intervenant. Cette démarche d'aller chercher du soutien est importante, car en plus des désagréments déjà nommés, il faut savoir que ce problème peut entraîner la perte de son logement.



Les logements fortement encombrés posent un risque relativement à la sécurité du locataire.

Si vous croyez qu'une personne de votre entourage vit avec un trouble d'accumulation compulsive, vous pouvez communiquer avec l'Association québécoise des parents et amis de la personne atteinte de maladie mentale en composant le 514 524-7131 pour avoir du soutien et de l'information. Si vous croyez avoir vous-même besoin d'aide, la première étape est d'en discuter avec un intervenant à l'accueil psychosocial de votre CLSC.

Expédition au Maroc Deux jeunes des HLM visent le sommet

Par Martin Després

La Fondation de l'Office municipal d'habitation de Montréal organise un deuxième voyage au profit des jeunes en HLM. Le mont Toubkal au Maroc, le plus haut sommet d'Afrique du Nord, sera le théâtre de cette nouvelle aventure de 10 jours. Parmi les 14 courageux qui relèvent ce défi, deux jeunes vivent en HLM.

En 2013, le Défi Acotango avait permis à trois jeunes des HLM de vivre une aventure hors du commun en compagnie d'une dizaine de participants. Plus de 116 000 \$ avaient alors été récoltés. Cette fois, Deuseddit Mutima, âgé de 18 ans, et Erick Reyes-Cano, âgé de 20 ans, participeront à cette randonnée pédestre (trek).

Pour Deuseddit, étudiant en sciences de la santé au Collège de Maisonneuve, il s'agit d'une excellente façon de marier aventure et soutien aux jeunes. « Le côté extrême de la chose et les sensations fortes me motivent. De savoir que je peux faire cette expédition et, du même coup, soutenir une bonne cause, c'est tout simplement parfait », estime ce jeune homme des habitations Sackville.

Du côté d'Erick, étudiant en technique d'architecture au cégep André-Laurendeau, il y voit une occasion de s'épanouir. « En tant que jeune vivant en HLM, je suis conscient de notre potentiel. Mais nous sommes souvent ralentis par notre réalité sociale et économique. Faire partie de cette aventure, c'est une façon pour moi de contribuer d'une bonne façon à la société », soutient ce jeune résidant des habitations Îlots Saint-Martin.



Alors, n'hésitez pas à saluer le courage de Deuseddit et d'Erick et à les appuyer. Pour en savoir davantage sur le projet, visitez la section Trek au Maroc du site www.fondationomhm.ca.

Un événement-bénéfice... époustouflant!

Par Jocelyne Dorris

Le 30 mai dernier, la Fondation de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) tenait la 7^e édition de son événement-bénéfice printanier sous le thème « Place aux jeunes! »

La soirée s'est déroulée sous le chapiteau de la Terrasse du Palais des congrès de Montréal, un lieu réellement approprié, car qui dit chapiteau pense cirque! En effet, cette année, l'événement mettait en vedette les finissants de l'École nationale de cirque, qui ont livré des prestations à couper le souffle.

Les quelque 400 invités présents se sont dits touchés par ces jeunes artistes talentueux et inspirants et les ont chaudement applaudis. D'ailleurs, en mars dernier, quelques jeunes des HLM ont eu la chance de vivre une journée d'initiation aux arts du cirque directement dans les locaux de l'École nationale de cirque. L'enthousiasme était au rendez-vous pour essayer les appareils aériens, faire de la jonglerie, des activités d'équilibre et des acrobaties! On ne sait jamais, cette journée a peut-être fait naître de nouvelles vocations...



Fondation
de l'Office municipal
d'habitation de Montréal

Pour la réussite des **jeunes** en HLM



PLACE AUX JEUNES!

Cette activité annuelle de la Fondation de l'OMHM permet de récolter des fonds pour encourager la persévérance scolaire auprès des quelque 10 000 jeunes vivant en HLM, les aidant ainsi à préparer leur avenir. Cette année, 45 bourses d'études individuelles seront remises et six organismes communautaires qui œuvrent dans les HLM recevront un appui financier. Le prochain rendez-vous aura lieu l'automne prochain alors que la Fondation tiendra son prochain spectacle-bénéfice. Pour en connaître davantage, visitez le site www.fondationomhm.ca.

Un coureur de fond aux habitations Badeaux-Sauvé À 73 ans, il court encore l'équivalent d'un marathon par jour!

Par Julie Marie Dorval

Theo Delacas aime tellement la course à pied qu'il s'y adonne tous les jours. Il ne marche pas un ou deux kilomètres au pas lent. Il court plutôt 40, 50 et même 80 kilomètres par jour, sauf le samedi!

Sportif de nature, M. Delacas, né en Grèce, jouait au soccer amateur quand il était jeune. Déménagé à Montréal avec sa famille en 1980, il est devenu entraîneur de ce sport. Il a combiné cette occupation avec son emploi de cuisinier, puis avec la course à pied.

Courir pour le plaisir

Avant l'âge de 45 ans, il courait environ 10 kilomètres chaque jour. Après cet âge, il s'est mis à parcourir des distances impressionnantes de plusieurs dizaines de kilomètres! Pour rester en santé d'esprit et de corps, il pratique aujourd'hui son sport beau temps, mauvais temps, et ce, toutes les saisons!

Sa persévérance lui a valu plusieurs prix, qu'il ne compte cependant pas. « Je cours pour le plaisir, pour mon bien-être. C'est mon travail maintenant! Je cours aussi pour l'amour des gens que je croise sur mon chemin », explique M. Delacas.



Le coureur de 73 ans est dans une forme extraordinaire.

Sa plus grande fierté

Ce résidant des habitations Badeaux-Sauvé, dans l'arrondissement Saint-Laurent, rencontre fréquemment des gens sur son trajet. Certains l'applaudissent, d'autres l'arrêtent pour l'encourager. Même des policiers klaxonnent à son passage pour lui souligner leur admiration.

Ces félicitations et cette reconnaissance sont une bonne source de motivation pour M. Delacas. Ses nombreux trophées et médailles le rendent fier, mais ce qui le rend vraiment heureux, c'est l'appréciation des gens. Il se rappelle d'ailleurs un des marathons de Montréal où les spectateurs l'avaient acclamé chaudement : « J'étais plus fier de ces applaudissements chaleureux que de recevoir une médaille! » Récemment, il a reçu la visite du maire de Montréal, Denis Coderre, et du maire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, Dimitrios (Jim) Beis, qui lui ont remis un certificat pour souligner ses grandes qualités sportives et humaines.

Être en forme à 73 ans

Comment fait-il, à 73 ans, pour être aussi en forme? En plus de pratiquer la course à pied, il mange sainement : des légumes, des fruits, du poulet, du poisson, mais pas de viande rouge. Il boit beaucoup d'eau et ne prend aucun médicament. Au petit matin, alors qu'il fait encore noir dehors, il est déjà debout et prêt à courir!

Il compte courir le plus longtemps possible et invite, à la blague, d'autres braves à faire comme lui. « Ils pourront peut-être me suivre un bout de temps, mais il est certain que pour finir, ils auront besoin d'une ambulance! », s'exclame-t-il en riant. Il faut dire que son record serait difficile à battre : le 17 avril 2016, il a couru 131 kilomètres en 9,35 heures!

Vivant, joyeux, déterminé et plein de bonté, il est un modèle de courage et d'optimisme pour beaucoup d'individus, dont les locataires de son habitation. Sa fille Tina, qui l'accompagne, entre autres, dans les marathons auxquels il participe – en Grèce (trois ou quatre par année) et à Montréal (un par année) –, parle ainsi de son père : « Je suis vraiment fière de lui. Je l'appuie et l'encourage à 100%! Papa est en santé, et j'en suis très contente. »



M. Delacas prend bien soin des médailles et des certificats qu'il a obtenus.

Des lunettes qui nous jouent des tours... ou comment voir le point de vue de l'autre

Par Michèle Marchand et l'équipe du Centre de formation sociale Marie-Gérin-Lajoie

Chaque personne est unique. Ses valeurs, ses expériences, sa sensibilité, son tempérament... tout est différent d'une personne à l'autre. Les « lunettes » à travers lesquelles chacun regarde la réalité ne sont donc pas les mêmes. Cependant, le plus important n'est pas d'avoir raison, mais d'être capable de parler de ce qui nous pose problème, avec sincérité et ouverture.

Alors, comment faire pour reconnaître les points de vue de chacun lorsqu'une dispute éclate? Voici une petite histoire qui peut nous éclairer : Marie-Ange est une vieille dame qui vit seule et n'a ni famille ni amis. Ses trois chats sont toute sa vie. Ils entrent et sortent à leur guise par la porte du balcon, toujours entr'ouverte, et elle laisse aussi de la nourriture pour les chats errants du quartier.



Benoît a de graves problèmes respiratoires. Il déteste les chats, car leur présence accentue ses réactions allergiques. Quand il les aperçoit sur le balcon de sa voisine, cela le met en colère. Il pense sérieusement à déposer une plainte contre elle. Marie-Ange ne sait pas que ses chats adorés rendent Benoît malade. Il ne lui a jamais adressé la parole!

Se parler pour mieux se comprendre

Benoît se confie un jour à un ami, qui l'écoute avec attention et lui pose de nombreuses questions pour l'aider à comprendre les sentiments qui l'habitent : son inquiétude face à sa santé, son irritation quant à la négligence de sa voisine et finalement sa peur. Eh oui! Il se sent menacé par tous ces chats qui rôdent autour de sa porte. À force de parler, il constate que sa colère et sa peur ont disparu. Une fois nommées et comprises, elles se sont calmées! Alors, quand son ami lui demande : « pourquoi ne vas-tu pas d'abord lui parler, avant de porter plainte? », il trouve que c'est une bonne idée.

Il invite Marie-Ange à venir prendre un café pour en discuter. De fil en aiguille, elle lui raconte son amour des chats et lui, ses problèmes respiratoires. C'est gênant, mais à force de bonne volonté, ils arrivent à s'expliquer. Marie-Ange reconnaît qu'elle pourrait ne pas nourrir tous les chats du quartier et laisser sortir les siens moins souvent. Benoît lui dit qu'il comprend à quel point ses chats sont importants pour elle. Il lui demande même leur nom et admet, du bout des lèvres, qu'ils sont beaux, ce qui fait plaisir à Marie-Ange. Il en profite aussi pour l'inviter à participer aux activités organisées à la salle communautaire. Marie-Ange accepte timidement. On verra bien, se dit-elle... Ils conviennent aussi de se reparler au besoin.

Quand ils se retrouvent à la fête de Noël, comme ils ont appris à se connaître, ils rient gentiment de leurs différences. Chacun a pris en compte la réalité de l'autre et a mis de l'eau dans son vin.

Si vous vivez un problème avec quelqu'un de votre entourage, parlez-en avec une personne de confiance, qui vous écouterait sans vous juger, un ami, un intervenant de votre entourage ou un médiateur par exemple. Cela vous aidera à mieux comprendre ce qui vous dérange et à vous préparer à en parler avec calme et ouverture avec la personne. Et n'oubliez jamais les fameuses « lunettes », qui peuvent déformer la réalité...

Le Géant : une peinture sonore collective aux

Par Julie Marie Dorval

La création d'une peinture a rassemblé tous les résidents, petits et grands, des habitations Hochelaga pendant 6 mois. Le projet a vu le jour grâce à l'artiste Joëlle Tremblay et à ADT Quart Monde, un organisme de lutte contre la pauvreté.

Dans un premier temps, les intervenants de l'organisme ont créé des cartes de jeu, sur lesquelles des questions étaient inscrites. Les jeunes participants (entre 8 et 12 ans) les posaient ensuite à leurs aînés. Les réponses touchaient, la plupart du temps, des blessures, des maladies ou des combats de vie. Ces partages ont été enregistrés

et intégrés à l'œuvre, grâce à des lecteurs MP3. C'est pourquoi on parle d'une peinture « sonore ».

Jeunes et aînés ont ensuite peint à partir des histoires récoltées lors du jeu questions-réponses. À toutes les étapes de création, les locataires ont pu exprimer leurs émotions et se rapprocher les uns des autres. Le projet a réussi à réunir plusieurs générations et à briser l'isolement que certaines personnes pouvaient ressentir. Les gens ont aussi réalisé qu'ils n'étaient pas seuls à traverser des épreuves.

L'envie de poursuivre un rêve

Par Akram Taif, un jeune rédacteur du *Rebond*

Djessira Kourouma, 24 ans, est présentement en troisième année du baccalauréat en enseignement primaire et préscolaire à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). J'ai travaillé avec elle un été au sein de la brigade de propreté et de verdissement de l'Office municipal d'habitation de Montréal. J'ai voulu vous parler d'elle pour montrer comment nous pouvons apprendre des obstacles qui surviennent parfois durant notre parcours.

Akram : Comment s'est déroulée ton enfance?

Djessira : Je suis arrivée à Montréal à l'âge de 6 ans, en provenance de la Guinée. J'habitais un HLM de la Petite-Bourgogne et fréquentais l'école primaire locale. À l'âge de 12 ans, nous avons déménagé du quartier à cause des fusillades auxquelles j'avais assisté. Ma mère était inquiète; moi, par contre, je voulais rester, car j'avais des amis et j'aimais notre logement, où je me sentais chez moi.

A. : Comment était ta vie après le déménagement?

D. : Nous avons ensuite habité l'arrondissement Saint-Laurent où j'ai commencé mes études secondaires. Ma première journée d'école a été un cauchemar, car je ne connaissais personne et j'étais plutôt gênée. Sinon, le reste de mon secondaire a été formidable. Je me suis fait des amis, j'ai eu une très bonne relation avec mes professeurs et j'ai participé à la vie sociale de l'école. Pendant 8 ans, j'ai travaillé comme animatrice pour un organisme communautaire pour jeunes de mon quartier.

A. : Et rendue au cégep?

D. : Au début, c'était difficile, car je n'étais pas habituée aux horaires très chargés. Je me sentais seule et perdue, je ne voyais plus mes amis. J'ai tout de même obtenu mon diplôme après deux ans et demi, soit en 2012.



A. : Est-ce que ça a été plus facile à l'université?

D. : C'était aussi difficile parce que je n'avais pas beaucoup de temps. Je devais m'occuper des enfants, car ma mère a dû quitter le pays pendant un an. C'était compliqué puisqu'il y avait ma vie personnelle, mon travail à temps partiel et mes études. Malgré cela, j'ai réussi deux certificats à l'Université de Montréal. Après ce succès, j'ai choisi de suivre le programme d'enseignement à l'UQAM. En ce moment, j'en suis à ma troisième année, sur quatre, afin d'obtenir mon brevet en enseignement.

A. : Félicitations Djessira! Tu as poursuivi ton rêve, sans le perdre de vue, et prouvé que tout est possible!

habitations Hochelaga

La peinture collective fait 6 pieds de hauteur par 9 pieds de largeur et montre un géant bleu, baptisé « Le grand blessé » par les participants. Elle est présentement exposée dans la salle communautaire des habitations Hochelaga, après avoir fait une tournée dans le quartier. En septembre 2018, elle sera présentée au Musée des beaux-arts de Montréal, dans le cadre d'un projet universitaire de Joëlle Tremblay.

Les jeunes écoutent avec attention ce que leur dit la peinture.



Des services offerts à prix doux

Par Marie Bouchard

Prendre soin de ses dents, changer de lunettes ou se faire couper les cheveux représentent de grandes dépenses pour plusieurs personnes. Savez-vous qu'il existe des services qui sont offerts pour des clients à faible revenu?

Le Bonhomme à lunettes est un service d'examen de la vue et de vente de lunettes à prix abordable pour ceux et celles qui n'ont pas accès à la gratuité ou à des assurances. Les opticiens du Bonhomme à lunettes se déplacent d'un organisme communautaire à l'autre sur l'île de Montréal. Pour connaître l'horaire des points de service et en savoir davantage sur les documents dont vous aurez besoin pour avoir droit aux prix réduits, composez le 514 303-4315 ou consultez leur site Web : www.bonhommealunettes.org.

Afin d'aider la clientèle ayant de la difficulté à se déplacer, le Bonhomme à lunettes peut se rendre dans votre HLM si quatre personnes et plus ont besoin du service. Vous pouvez les appeler pour en savoir davantage.



La Clinique dentaire Jim Lund est un service géré par la Mission Bon Accueil. Les soins sont offerts par les étudiants en médecine dentaire de l'Université Mc Gill. Pour en profiter, il est obligatoire d'ouvrir un dossier à la banque alimentaire de la Mission Bon Accueil. N'hésitez pas à composer le 514 523-5288. À l'Université de Montréal, la clinique dentaire est ouverte durant les sessions universitaires, entre septembre et avril. Il est important de s'inscrire à l'avance. Pour rejoindre la clinique dentaire, composez le 514 343-6750. La prochaine période d'inscription débute le 14 août 2017.

Le Collège de Maisonneuve offre une variété de soins à prix modique par le biais de son programme d'études Techniques en hygiène dentaire. La clinique est ouverte entre septembre et mai seulement, et vous devez prendre rendez-vous en composant le 514 787-1702.

Coupe de cheveux et mise en plis à prix raisonnable

Il est possible de se faire couper les cheveux et de changer de « tête » sans se ruiner, en allant dans une école de coiffure. Il est essentiel de préciser que vous désirez un rendez-vous avec un étudiant et de s'informer des prix. Nous vous proposons deux endroits : **Académie de coiffure PURE**, 514 849-1151, au 3458, rue Saint-Denis, et **Saint-Laurent Académie**, 514 284-0661, au 916, rue Sainte-Catherine Est.

SERVICES D'OPTOMÉTRIE GRATUITS

Les services d'optométrie sont couverts par l'assurance-maladie pour les personnes de moins de 18 ans et les aînés de 65 ans et plus. L'examen de la vue est gratuit pour les prestataires de l'aide sociale et ceux-ci peuvent obtenir une paire de lunettes pour 20 \$ chez le Bonhomme à lunettes s'ils se présentent avec le formulaire approprié. Pour obtenir ce formulaire, il faut composer le 1 877 767-8773.

Soins dentaires abordables

Être gêné de sourire parce qu'on a une dent cassée ou endurer un mal de dents sont des réalités que plusieurs personnes vivent, car elles n'ont pas les moyens de consulter un dentiste. Bonne nouvelle, les personnes qui n'ont pas accès à la gratuité ou à une assurance dentaire peuvent bénéficier de soins dentaires gratuits ou à tarif réduit.

QUI PEUT M'AIDER?

Centre de référence du Grand Montréal

Le Centre peut vous aider à trouver les services et les ressources dont vous avez besoin, comme du soutien pour des soins à domicile, des banques alimentaires, des magasins d'aubaines et plus encore. Ce service est disponible 7 jours sur 7, de 8 h à 18 h. N'attendez plus pour composer le 514 527-1375.



Fermeture des points de service

Par Valérie Rhême

Au début de 2016, l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) a procédé à la fermeture de la plupart de ses points de service (excluant celui de Lachine) en raison de leur faible achalandage. La proximité avec les locataires demeure toutefois au cœur de nos préoccupations.

Différentes façons de faire sont explorées en ce moment afin de continuer à vous offrir la même qualité de service.

Rappelons que les points de service ont été mis en place en 2002, au moment des fusions municipales. L'OMHM y voyait une bonne façon d'effectuer une transition, en passant des 15 offices d'habitation de l'époque à la mise en place de 9 points de service, en plus des bureaux de secteur. Depuis, la fréquentation des points de service est passée de 10 000 à 1 800 visites par an, soit une diminution de 82 %. En comparaison, l'achalandage des bureaux de secteurs a augmenté de 10 %.

Pour tenir compte de cette nouvelle réalité, l'Office étudie différentes façons de travailler en proximité avec les locataires, en répondant, par exemple, aux besoins et aux questions liées au bail. Diverses solutions seront discutées avec le Comité consultatif des résidents et les agents de location, lesquelles vous seront communiquées par la suite.

Bien entendu, si vous avez des questions liées à votre bail ou aux relations de bon voisinage, vous pouvez vous adresser à votre agent de location. L'équipe du Centre d'appels est aussi au bout du fil pour toutes questions d'entretien, de réparation et d'extermination. L'horaire des services et les coordonnées des bureaux de secteur se trouvent au dos de cette *Rose des vents*.



Fondation
de l'Office municipal
d'habitation de Montréal

Pour la réussite des **jeunes** en HLM

www.fondationomhm.ca



Pour tout savoir sur l'OMHM
www.omhm.qc.ca



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Le bulletin *La Rose des vents* est publié par le Service des communications de l'Office municipal d'habitation de Montréal à l'intention des locataires de l'Office.

Direction de projet et coordination: Jocelyne Dorris

Rédaction: Marie Bouchard, Martin Després, Ingrid Dirickx, Jocelyne Dorris, Julie Marie Dorval, Danielle Lacroix, Marie-Eve Leblanc, Hélène Morin, Valérie Rhême, Mélanie Samson, Akram Taif, Centre de formation sociale Marie-Gérin-Lajoie

Révision: Marie-Rose Basque, rév.a. Linguitech

Photo page couverture: Martin Alarie. De gauche à droite : Ghislaine Laramée, Jacqueline Durocher, Louis McRae, Micheline Armstrong, Deusedit Mutima et Suzanne Champagne (animateurs), Claire Cassault, Marie-Christine Richer, Jacques Bradet. Derrière : Sylvain Labrecque, Rose-Marie Du Verger, Fernand Théorêt, Irène Goupil, Usama Rana.

Photos: Martin Alarie, François Desaulniers, OMHM, organismes partenaires, organisateurs communautaires, locataires, Sentier Urbain.

Infographie: Communication Art & Graf

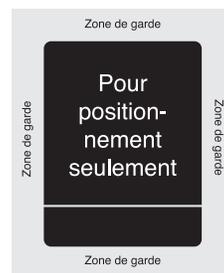
Impression: LithoChic

Tirage: 16 500 français, 4 500 anglais

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 1704-5754

PP 40051653

Retourner les revues non distribuables à l'adresse suivante:
415, rue Saint-Antoine Ouest, 2^e étage, Montréal (Québec) H2Z 1H8





L'OMHM à votre service !



CENTRE D'APPELS ET DE LA SÉCURITÉ

514 872-OMHM (6646)



SECTEUR SUD-OUEST

2247, rue Delisle

3^e étage

Montréal, QC

H3J 1K4

Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et
de 13 h à 16 h 30

SECTEUR NORD-OUEST

255, boul. Crémazie Est

bureau 150

Montréal, QC

H2M 1L5

Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et
de 13 h à 16 h 30

SECTEUR EST

3330, boul. de l'Assomption

Montréal, QC

H1N 3S4

Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et
de 13 h à 16 h 30



APPELS D'URGENCE HORS DES HEURES RÉGULIÈRES DE TRAVAIL

En cas d'urgence seulement, nos employés travaillent jusqu'à 23 h les soirs de semaine et en journée le samedi et le dimanche. Ne soyez donc pas surpris si un préposé à l'entretien et aux réparations ou un autre spécialiste (plombier, électricien) de l'OMHM se présente chez vous hors des heures régulières de travail. Vous pourrez l'accueillir en toute sécurité une fois qu'il se sera identifié.



QUESTIONS LIÉES AU BAIL OU AUX RELATIONS DE BON VOISINAGE

Adressez-vous à **VOTRE AGENT DE LOCATION** pour tout renseignement concernant la reconduction ou la résiliation du bail, l'arrivée ou le départ d'un occupant, le paiement du loyer, le stationnement, un changement de logement et pour tout problème de voisinage. Le numéro de téléphone de votre agent de location se retrouve sur votre bail.